

Vaugrigneuse, le 22 septembre 2021

Une pétition circule depuis quelques jours concernant l'invasion de mouches que subissent les habitants de Vaugrigneuse, et plus particulièrement de Machery et des petites Buttes, mais avec aussi des témoignages des communes voisines.

Nous sommes en contact régulier avec le responsable du poulailler, et en particulier lorsque nous sommes alertés par certains d'entre vous sur une recrudescence de ces insectes. A chaque fois, également, je me suis déplacée pour constater qu'il n'y avait pas, aux abords de l'établissement, et sur les tas de fumiers entreposés sur la commune, de concentration particulière de mouches.

Il m'a paru cependant plus qu'intéressant de me faire préciser, et donc de vous communiquer, le **mode de traitement des fientes dans le poulailler de Forges les Bains** :

Après les incidents constatés il y a quelques années, les installations ont été modernisées et le traitement des fientes a été modifié.

Les fientes des poules sont recueillies sur un tapis roulant et préséchées dans le poulailler par un système de pulsion d'air à température ambiante. Elles sont évacuées tous les 3 jours les lundis, mercredis, vendredis par une gaine souterraine et stockées dans un hangar entièrement fermé et pourvu d'une ventilation qui pousse l'air extérieur vers l'intérieur et accélère le séchage. Les fientes sont alors également traitées par un larvicide par pulvérisation avant le stockage pour éviter au maximum la prolifération des adultes. A ce stade, à aucun moment, les fientes ne se seront retrouvées à l'air libre, hors du bâtiment.

Deux à trois fois par an, les fientes séchées sont sorties et vendues à des céréaliers extérieurs à notre territoire ou à des plateformes de compostage. Les hangars sont alors vidés et nettoyés. C'est le moment critique : les fientes doivent être bien sèches, et évacuées rapidement. Le dernier déstockage a eu lieu début août, et le prochain aura lieu en octobre. Je serai avertie de la date de cet enlèvement.

Actuellement, des traitements supplémentaires en particulier sur les murs sont faits tous les 15 jours, trois semaines. Les produits insecticides sont de moins en moins efficaces, en lien avec les directives environnementales, et le choix de ces produits est de plus en plus réduit. Des essais de répulsifs naturels et de guêpes friandes de larves de mouches ont été faits sans réel succès. L'automne est toujours une période à risque avec nuits humides et journées chaudes, et le printemps froid et l'été pluvieux de cette année ont sans doute joué un rôle non négligeable.

La recherche d'un expert pour une « enquête » est pour l'instant sans succès. Ont été contactés l'ARS, le PNR, la DDT (environnement). J'ai également pris contact avec la Direction Départementale de la Protection des Populations qui suit le poulailler depuis de nombreuses années. Un contrôle dans le cadre de la santé et de la protection animale a été effectué le 2 juillet dernier. L'agent en charge de ce contrôle n'a pas observé d'invasion de mouches en extérieur du bâtiment et a noté que les fientes étaient correctement évacuées sur les tapis, vers le bâtiment de stockage. A noter que ce type de contrôle a lieu tous les ans.

Le poulailler est également contrôlé par les services de la DRIEAT Ile de France en charge de l'inspection des installations classées. Ces contrôles interviennent tous les 3 ans, le dernier contrôle a eu lieu l'an dernier.

En attendant de trouver un expert pour cette enquête, je vous invite dès maintenant à remplir notre sondage en ligne !

Votre Maire,
Thérèse Blanchier.